

### Relevé des notes

## Baccalauréat général session 2024

N° candidat : 02248433988

Inscription n°: 002

Liberté Égalité Fraternité

Rectorat de Bordeaux DEC 1

5 rue Joseph de Carayon Latour

CS 81499

33060 BORDEAUX CEDEX Mail.: ce.dec1@ac-bordeaux.fr

Nom de famille : BOURG Prénom(s): Emeric Né le : 25/06/2006 A: THIONVILLE (057) INE: 090015492CD

MONSIEUR BOURG Emeric 35 RUE DU DOCTEUR BEZIAN 33470 GUJAN MESTRAS

Jury: 33BCG01



Application mobile: CycladesVerif

Etablissement: 0332870R LYCEE DE LA MER (POLYVALENT) - GUJAN-MESTRAS(0332870R)

Forme de passage : Contrôle continu y compris EPS

Catégorie : SCOLAIRE

Enrouves terminoles	Coef.	1er groupe	
Epreuves terminales		Note	Points
Français			
Français écrit A04 2023	5.00	14.00	70.00
Français oral A04 2023	5.00	14.00	70.00
Philosophie	8.00	10.00	80.00
Epreuve orale terminale (Grand oral)	10.00	15.00	150.00
Mathématiques	16.00	18.00	288.00
Numérique et sciences informatiques	16.00	19.00	304.00
Totaux	60.0		962.00

Contrôle continu		1ère			Terminale		
Controle Continu	Coef.	Note	Points	Coef.	Note	Points	
Histoire - Géographie	3.00	11.00 (A04 2023)	33.00	3.00	13.50	40.50	
Enseignement moral et civique	1.00	17.40 (A04 2023)	17.40	1.00	18.00	18.00	
Langue vivante A (Anglais)	3.00	15.00 (A04 2023)	45.00	3.00	15.00	45.00	
Langue vivante B (Allemand)	3.00	12.60 (A04 2023)	37.80	3.00	12.50	37.50	
Enseignement scientifique	3.00	15.90 (A04 2023)	47.70	3.00	15.00	45.00	
Education physique et sportive				6.00	16.00	96.00	
Sciences de l'ingénieur	8.00	14.70 (A04 2023)	117.60				
Total de coefficients : 40.0	Total de points : 580.50						

Enceignoment(e) Optionnel(e)		Terminale		
Enseignement(s) Optionnel(s)	C	Coef. Note		Points
Enseignement optionnel (Mathématiques expertes)		2.00	15.40	30.80
Total de coefficients : 2.0	Total de	e points	30.80	

Calcul résultat	Coef.	Points	
Epreuves terminales	60.	962.00	
Contrôle continu	40.	580.50	
Enseignement(s) Optionnel(s)	2.0	30.80	
Totaux	102.	1573.30	
MOYENNE FINALE	1	15.43	

Décision du jury :

**Admis Mention Bien** 



A bordeaux, le 08 juillet 2024 La Rectrice de région Nouvelle-Aquitaine La Rectrice de l'académie de Bordeaux Chancelière des universités Anne BISAGNI-FAURE



# RELEVÉ DE NOTES DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Pour mieux comprendre les modalités de calcul de votre note finale au baccalauréat, visitez le site https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee.



Scannez le QR-Code ci-contre et accédez directement aux modalités de calcul.

## VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Conformément à la réglementation des examens, le jury est souverain et aucun recours n'est recevable à l'encontre des décisions qu'il a prises en application de cette règlementation.

Seules les irrégularités relevant d'erreurs matérielles ou de droit peuvent être rectifiées.

Si vous estimez que la décision du jury est irrégulière, vous pouvez :

- soit formuler un recours gracieux auprès des services en charge des examens et concours, par courrier et dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision.

Après avoir effectué un recours gracieux, vous pouvez former un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans un délai de deux mois à compter de la réception d'une décision de rejet de votre recours gracieux, ou dans un délai de quatre mois à compter de votre recours gracieux si vous n'avez pas obtenu de réponse de l'administration.

- soit former directement un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de cette présente notification.

#### **IMPORTANT**

Le présent document vaut ce que de droit jusqu'à délivrance du diplôme pour le candidat admis. Il peut être édité à tout moment depuis votre espace candidat CYCLADES.